

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 14/04/2026
Et
Publication ou notification du :
14/04/2026

L'an 2026, le 10 Avril à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de BLOIS Bruno, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/03/2026.

Présents : M. de BLOIS Bruno, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARCHAL Séverine,
MARTIN Muriel, MIALLET Julia, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : BLEUSE Georges, CHABIN Raphaël, DELIGNY Frédéric, JEULIN Patrick,
PAQUES Pierre, ROBERT Arthur, ROBLEDO Olivier

A été nommé(e) secrétaire : M. ROBERT Arthur assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

2026-15 – Intégration des résultats 2025 Budget CCAS et Affectation des résultats 2025 Budget Commune

Suite à la dissolution du CCAS au 31 décembre 2025, il y a lieu d'intégrer les résultats comptables du CCAS avec ceux de la Commune.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé, le Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la Commune et le Compte Financier Unique 2025 du CCAS,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 tant de la Commune que celui du CCAS,

Constatant que les CFU de la Commune et du CCAS font apparaître :

Budget CCAS

Fonctionnement

Recettes-002 - Excédent de fonctionnement reporté 2 099,87 €

Budget Commune

Investissement

Recettes-001 - Excédent de fonctionnement capitalisé 48 484,34 €

Fonctionnement

Recettes-002 - Excédent de fonctionnement capitalisé 161 785,61,62 €

DÉCIDE à l'unanimité d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Investissement

Recettes-001 - Excédent de fonctionnement capitalisé 48 484,34 €

Fonctionnement

Recettes-002 - Excédent de fonctionnement capitalisé 163 885,48 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 10/04/2026

Le Secrétaire de séance,
M. ROBERT Arthur



Le Maire,
M. de BLOIS Bruno

